

**Office des poursuites et des faillites
du Jura bernois
Département poursuites**

**Vente aux enchères publiques d'un immeuble
(unique séance d'enchères)**

Immeuble locatif

Lundi 3 juin 2024 à 14h00 à la Salle de conférences de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit :

Ban de Reconvilier - Feuilles nos 63 et 64 (gage collectif)

Feuille no 63

Bâtiment(s), 516 m², Habitation/commerce, 351 m², Grand-Rue 34, 2732 Reconvilier; Surface total 363 m² (sur plusieurs immeubles); Garage, 26 m², Grand-Rue 34a, 2732 Reconvilier; Garage, 99 m² ; Grand-Rue 34b, 2732 Reconvilier; Garage 38 m², Grand-Rue 34c, 2732 Reconvilier; Remise, 2 m², Grand-Rue 36b, 2732 Reconvilier; Surface totale 25 m² (sur plusieurs immeubles); Route, Chemin, 6 m²; Autre surface à revêtement dur, 211 m²; Jardin, 5 m²; Surface totale feuille no 63, 738 m².

Valeur officielle : CHF 615'200.00

Valeur vénale: **CHF 850'000.00** (selon estimation de l'expert du 21 décembre 2023)

Feuille no 64

Bâtiment(s), 183 m²; Habitation/commerce 12 m², Grand-Rue 34, 2732 Reconvilier; Surface totale 363 m² (sur plusieurs immeubles); Habitation/atelier 103 m²; Grand-Rue 36, 2732 Reconvilier; Atelier, 45 m², Grand-Rue 36a, 2732 Reconvilier; Remise 23 m²; Grand-Rue 36b, 2732 Reconvilier ; Surface totale 25 m² (sur plusieurs immeubles); Autres surfaces à revêtement dur, 199 m²; Jardin, 239 m²; Surface totale feuille no 64, 621 m².

Valeur officielle : CHF 502'000.00

Valeur vénale : **CHF 510'000.00** (selon estimation de l'expert du 21 décembre 2023)

Valeur vénale totale : CHF 1'360'000.00 (estimation de l'expert du 21 décembre 2023)

L'immeuble sera vendu après trois criées, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, **le nouvel acquéreur devra payer immédiatement un acompte de CHF 295'000.00**. Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse, soit par versement à l'avance à l'Office soussigné au plus tard deux jours ouvrables avant les enchères. Toutefois le versement en espèces sera accepté au maximum jusqu'à CHF 100'000.00. Pour le surplus un chèque bancaire est exigé. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. **En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.**

La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou pourra être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles. Le responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au sujet des conditions de vente au numéro suivant : 031/635 39 75 (M. Ramseyer).

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble **le vendredi 17 mai 2024 à 13h30, uniquement sur rendez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du dossier).

**Office des poursuites et des faillites
du Jura bernois
Département poursuites
Le Chef :
F. Ramseyer**